



PARTENARIAT EUROPÉEN

#MondeEnCommun

Convictions communes, actions cohérentes



© Francesco Zizola / NOOR

Pour être plus efficaces dans l'aide au développement et dans la lutte contre l'extrême pauvreté, l'AFD et les institutions de l'Union européenne (UE) ont choisi de renforcer leur partenariat.

Animées par des convictions communes, nos équipes servent ensemble les mêmes objectifs : fournir une aide de qualité et cohérente, **trouver de nouvelles solutions pour financer le développement**, et agir avec une grande flexibilité opérationnelle.

Au-delà de la question du financement, l'AFD et l'UE se retrouvent aussi sur deux autres enjeux : **alimenter le débat d'idées européen sur le développement** et **porter des valeurs communes sur le terrain**.

Une stratégie nourrie par les ODD et l'Accord de Paris

Aujourd'hui, l'Union européenne et l'AFD partagent quatre priorités :

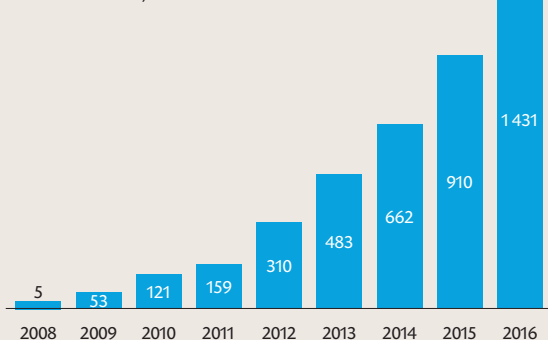
- **concentrer** leurs actions sur des pays et secteurs prioritaires ;
- **développer** des projets en cohérence avec l'ensemble des politiques publiques ;
- **contribuer** à une meilleure coordination entre bailleurs ;
- **améliorer** l'efficacité, la redevabilité et la transparence des financements engagés.

Ces priorités s'inscrivent dans le cadre plus large de l'Accord de Paris sur le climat et des 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par la communauté internationale en 2015.

À titre d'exemple, avec 3,6 Md€ engagés en 2016 dans des projets en faveur de la lutte contre le changement climatique, l'AFD est l'un des principaux bailleurs publics internationaux en la matière.

Un partenariat avec l'Union européenne qui se densifie

Fonds cumulés UE gérés par l'AFD en fin d'année, en M€.



Avec 75,5 milliards d'euros en 2016, les institutions et les États membres de l'UE sont les premiers bailleurs mondiaux en matière d'aide publique au développement.

Complémentaires dans l'action

En tant qu'institution financière, l'AFD n'intervient pas directement dans l'exécution des projets financés sur fonds délégués par l'UE : elle accompagne les partenaires locaux (États, collectivités, secteur privé, OSC) et veille à la bonne exécution budgétaire (passation de marchés, paiements, suivi de projets) dont elle est redevable auprès de la Commission européenne.

Son action est comparable à celles des Directions Générales du Développement (DG DEVCO) et du Voisinage (DG NEAR). Pour autant, si les deux services de la Commission européenne interviennent exclusivement en dons, l'AFD propose plusieurs outils financiers : subventions, prêts souverains et non souverains, garanties et mécanismes de partage de risque à destination des banques locales.

Des rencontres et des échanges de personnels sont mis en place entre les équipes de l'AFD et celles de la Commission européenne.

Proposer une solution européenne innovante pour financer le développement

Pour gérer les fonds européens destinés au développement, la Commission a accrédité une trentaine d'agences nationales européennes, dont l'AFD. Plus que jamais, l'heure est à la coordination de l'aide mais aussi à la recherche de nouveaux moyens de financement innovants, comme celui qui permet de combiner prêts et subventions européennes.

Le mixage : un important effet de levier

Depuis 2007, un nouveau mécanisme européen permet l'association de prêts et de dons pour financer des projets de développement à plus grande échelle. Ces « facilités de mixage » sont particulièrement utilisées pour soutenir les projets d'infrastructures et les PME, mais aussi les secteurs de l'énergie, des services sociaux et de l'agriculture.

Grâce à un effet de levier important, cette solution permet de :

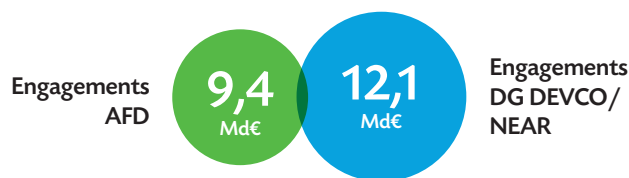
- **débloquer** des prêts d'organismes publics et privés ;
- **de faire baisser** le coût de l'emprunt pour les bénéficiaires ;
- **et/ou d'assurer** une assistance technique tout au long des projets financés.

Sur 1,4 Md€ de fonds délégués à l'AFD entre 2008 et 2016, plus de la moitié provenait du mixage (823 M€). Ceux-ci ont permis de lever plus de 15 Md€ de financements pour l'investissement.

L'AFD contribue également très activement à la mise en œuvre des nouveaux fonds fiduciaires de l'UE. Sur la même période, l'AFD a elle-même transféré 48 M€ à la Commission, pour des projets en Haïti et en Guinée.

Les facilités de mixage sont organisées par grandes régions : Afrique, Amérique latine, Asie, Voisinage européen (Est et Sud) ainsi que les zones Caraïbes et Pacifique.

En 2016



Un effet de levier



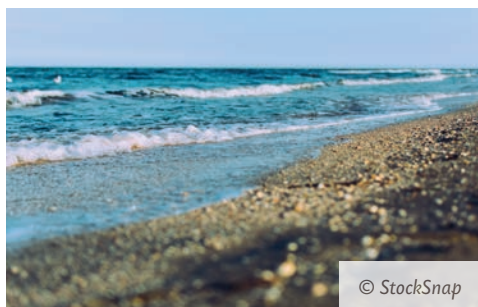
Depuis 2008, 172 projets de l'AFD ont bénéficié des fonds de l'UE.

Le FEDD. Ou comment partager les risques

Lancé en 2017, le Fonds européen pour le développement durable comprend les structures de mixage existantes pour l'Afrique et le Voisinage et crée un nouveau mécanisme de garantie innovant. Doté d'un budget initial de 3,35 Md€, on attend de lui qu'il mobilise, par effet de levier, 44 milliards d'investissements du secteur privé dans des pays marqués par un contexte local difficile. Ici, les risques sont partagés : la garantie est transférée à des institutions de financement intermédiaires, telle que l'AFD, qui soutiennent les bénéficiaires finaux (souvent des entreprises), grâce à des prêts, des garanties ou d'autres instruments financiers.

La Commission et 4 institutions financières serrent les rangs

En mai 2016, la Commission européenne, l'AFD, la KfW, la CDP italienne et l'AECID espagnole décident, dans le cadre d'un partenariat renforcé, de mettre en commun leurs idées et de confronter leurs initiatives sur le mixage prêts-dons et l'innovation financière. Comment mieux associer les banques nationales au mixage européen ? Comment soutenir les réformes ? Comment croiser stratégie européenne et politiques publiques dans les pays partenaires... ? Le débat est ouvert, constructif, pragmatique. La ligne : celle d'un laboratoire d'idées.



© StockSnap

Tunisie – Préserver la qualité des eaux du littoral méditerranéen

Dans le cadre du programme de dépollution de la Méditerranée (Depolmed), des stations d'épuration et de pompage vont être réhabilitées pour traiter les eaux usées. Objectifs : réduire les quantités d'eau polluées qui se déversent dans la mer et contribuer à protéger le milieu marin. Ce projet vise aussi à mieux maîtriser les rejets industriels et à améliorer le raccordement des populations à un service d'assainissement performant. Il est cofinancé par l'AFD (prêt de 60 M€) et la BEI (69,4 M€) et bénéficie d'une subvention européenne de la facilité de mixage pour le Voisinage (10,4 M€).

Coopérer de façon plus étroite

En juin 2017, l'Union européenne et ses États membres ont signé un plan stratégique définissant les grandes lignes de la future politique européenne de développement. Ce « nouveau consensus européen pour le développement » met en avant la coopération déléguée avec les agences européennes de développement ainsi qu'une meilleure collaboration sur le terrain.

Sur le terrain, une collaboration renforcée

Pour la première fois, cette feuille de route pour le développement s'applique dans son intégralité à l'ensemble des institutions de l'UE et à tous ses États membres. Tous se sont engagés à coopérer plus étroitement pour simplifier la programmation de l'aide et réduire la fragmentation des actions.

Ce que l'on nomme la « programmation conjointe » vise à :

- améliorer la coordination et la cohérence opérationnelle;
- réduire les coûts de transaction;
- favoriser le déploiement d'initiatives conjointes.

Promue par l'AFD, cette approche a pour ambition une mise en œuvre conjointe de l'aide.

Mutualiser les ressources, via les fonds fiduciaires

Depuis 2012, en vue d'élargir la palette d'outils du système d'aide européen, la Commission européenne est autorisée à créer et à gérer des fonds fiduciaires. Ces fonds offrent la possibilité de mobiliser différentes sources de financement de l'UE et de recueillir des contributions des États membres ainsi que de donateurs de pays tiers. Cette innovation permet une coordination accrue, à travers la mutualisation des ressources, de l'expertise et des capacités de mise en œuvre européennes. L'AFD est pleinement engagée.

Quatre fonds fiduciaires ont été mis en place : le fonds Békou pour la République Centrafricaine (2014), le fonds Madad pour la crise des réfugiés syriens (2014), le fonds d'urgence pour l'Afrique (2015) et le fonds en faveur du processus de paix en Colombie (2016).

Agences et délégations



85
AFD



139
UE

Pays d'intervention



108
AFD



150
UE

Le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique (FFU)

- Créé lors du Sommet européen de la Valette en novembre 2015, le FFU vient en aide aux pays d'Afrique les plus fragiles et les plus impactés par la situation migratoire. Comment ? En ouvrant des perspectives d'emploi en particulier pour les jeunes et les femmes, en soutenant l'offre de service de base pour les populations et en améliorant le dialogue sur les migrations.
- Les contributions financières des différents donateurs s'élèvent à 2,85 Md€ (dont 2,64 Md€ provenant du FED et 202,4 Md€ des États-membres et autres donateurs).
- En mai 2017, 118 programmes avaient été approuvés par le Comité opérationnel pour un montant total de 1,8 Md€ répartis sur trois régions : Sahel et Lac Tchad, Afrique du Nord et corne de l'Afrique.
- Dans ce cadre, l'UE a accordé 136,6 M€ à l'AFD pour le financement de 11 projets. L'une des conventions de financement signée avec le Cameroun pour un montant de 10M€ permet par exemple de contribuer au redressement économique de l'extrême Nord du pays.



© Nicolas Chorier

Inde – Promouvoir une mobilité sobre en carbone

Lors de la COP21, la France et l'Allemagne ont lancé le programme « Mobilise YourCity », destiné à aider 100 villes à diminuer leurs émissions à effet de serre et à rendre leur cadre de vie plus agréable. En Inde, l'AFD accompagne trois villes pilotes : Kochi, Nagpur et Ahmedabad. Les investissements sont engagés pour réduire les transports carbonés, diminuer la congestion routière et améliorer la qualité de l'air. Une subvention européenne de 3,5 M€ de la facilité de mixage pour l'Asie contribue à financer l'assistance technique.

Alimenter le débat d'idées

Pour renforcer la connaissance mutuelle et travailler de façon plus concertée, les acteurs européens de l'aide au développement se retrouvent de plus en plus souvent autour d'ateliers de travail, de conférences ou de débats. Organisés au sein du Parlement ou de la Commission, ces moments d'échanges contribuent à consolider les liens mais aussi à illustrer, sur la question complexe du développement, la vitalité des idées et des valeurs européennes.

Intensifier le dialogue avec les eurodéputés

Très désireuse de plus de coopération européenne, l'AFD organise régulièrement des événements au sein du Parlement européen. Aux eurodéputés, comme aux représentants du monde professionnel et universitaire, elle présente autour d'un débat la diversité de ses métiers, de ses outils d'intervention ainsi que sa vision de l'aide publique au développement européenne.

Réfléchir sans silos, en Europe et au-delà

À Bruxelles, le think tank européen indépendant Friends of Europe cherche à créer le débat et à générer du changement, en Europe et au-delà. L'AFD, qui partage cette approche, s'est engagée à ses côtés dès 2008 en participant au « Forum des politiques de développement », tout comme la coopération allemande (GIZ), la Commission européenne, la Banque mondiale, les Nations unies et l'Agence japonaise de développement, JICA. Les responsables et experts de l'AFD participent régulièrement à ses conférences sur les nouveaux modèles de développement. En outre, l'AFD a lancé ces dernières années des partenariats avec d'autres think tanks européens tels qu'ODI, FERDI ou encore l'IDDRI.

Le Réseau des praticiens de l'aide

Créé en 2007 sous l'impulsion de l'AFD et de la KfW, ce Réseau rassemble 15 agences de développement européennes et la Commission européenne (en tant que membre observateur). Bien qu'informelle, cette communauté d'acteurs bilatéraux européens se réunit régulièrement : à haut niveau lors de l'Assemblée Annuelle d'une part, afin d'impulser la mise en œuvre de stratégies communes, mais aussi en groupes de travail d'autre part.

À titre d'exemple, en 2017 :

- le Réseau a mandaté une étude de terrain sur les mécanismes européens de coordination dans les États fragiles ;
- il a pesé sur les négociations concernant la révision du règlement financier et permis la pleine reconnaissance de la coopération déléguée avec les agences européennes de développement ;
- il s'est impliqué auprès de la Commission dans les réflexions liées à la mise en œuvre conjointe.

Co-animant deux groupes de travail, les équipes de l'AFD sont fortement mobilisées tout au long de l'année.

www.dev-practitioners.eu

Les Journées européennes du développement (JED)

Organisées par la Commission européenne, « les JED » sont devenues un rendez-vous incontournable pour les acteurs du développement. On y rencontre des chercheurs, des analystes, des représentants de la société civile, des chefs d'États, des directeurs de banques de développement, des patrons d'entreprises privées ou encore des commissaires et députés européens. Chaque année, l'AFD participe activement à ces journées en y organisant des conférences et des expositions, et en faisant participer ses experts.



Rémy Rioux au panel de haut niveau lors des JED 2017 © AFD



Panneaux solaires de l'université de Strathmore à Nairobi – Kenya
© Boisseaux-Imageo / Croix-Rouge française

Multi-pays – Financer la croissance verte

À travers le programme Sunref (*Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance*), l'AFD facilite l'accès à une énergie durable abordable. Comment ? En permettant aux entreprises et aux particuliers d'accéder à des financements bancaires tout en renforçant leur compétitivité. L'UE a en outre accordé une subvention de 7,55 M€ au Nigéria, pour soutenir les acteurs engagés dans la croissance verte – notamment les PME pour le développement de projets bancaubles. www.sunref.org/

L'AFD est la banque française de développement. Publique et solidaire, elle s'engage sur des projets qui améliorent concrètement le quotidien des populations, dans les pays en développement, émergents et l'Outre-mer. Intervenant dans de nombreux secteurs – énergie, santé, biodiversité, eau, numérique, formation –, l'AFD accompagne la transition vers un monde plus sûr, plus juste et plus durable, un monde en commun. Son action s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD). Présente dans 108 pays via un réseau de 85 agences, l'AFD finance, suit et accompagne aujourd'hui plus de 2 500 projets de développement. En 2016, l'AFD a consacré 9,4 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.



Signature du nouveau Consensus européen pour le développement, 7 juin 2017 © Union européenne



Filiale de l'Agence Française de Développement (AFD) dédiée au secteur privé, Proparco intervient depuis 40 ans en faveur du développement durable.

Présente dans 80 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine ou encore du Moyen-Orient, elle participe au financement et à l'accompagnement d'entreprises et d'institutions financières.

www.proparco.fr



Instrument financier de la politique française de coopération et de développement, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est dédié à la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement et émergents. Doté de 90 millions d'euros pour la période 2015-2018, le FFEM accompagne des actions innovantes dans les domaines du climat, de la biodiversité, des eaux internationales, de la dégradation des terres, dont la déforestation, des polluants organiques persistants et de l'ozone stratosphérique. À fin 2016, le FFEM compte 355 millions d'euros d'engagements financiers, avec 301 projets au portefeuille, dont 68 % situés en Afrique et Méditerranée.

www.ffem.fr - ffem@afd.fr



Agence Française de Développement
www.facebook.com/AFDOfficiel



@AFD_France
twitter.com/AFD_France



Agence Française de Développement
www.youtube.com/user/GroupeAFD

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 – France
Tel. +33 1 53 44 31 31
Fax +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

REPRÉSENTATION AFD À BRUXELLES

51 rue Montoyer
2^e étage – 1000 Bruxelles
Téléphone : +32 (0)2 287 73 00
afdbruxelles@afd.fr

